



Vues d'agglo

Combien serons-nous en 2030 ?

INTRODUCTION

Le Programme d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été établi sur la base de perspectives d'évolutions démographiques et sur leurs conséquences en matière d'habitat.

Celles-ci étaient fondées sur les projections de population réalisées en 2009 par l'INSEE. Ces simulations prévoyaient un gain de 36 000 habitants sur la période 2007-2030, ce qui supposait la construction de 41 000 logements neufs à l'échelle des 40 communes de l'agglomération tourangelle.

Ces projections ont été actualisées par l'INSEE en 2010 avec un nouveau modèle qui intègre des hypothèses différentes. Les résultats montrent un dynamisme démographique bien plus important que celui des premières projections, tant pour la Région Centre que pour l'Indre-et-Loire et le SCoT.

L'évolution démographique plus forte s'explique par :

- un point de départ plus élevé en 2007 (résultats du recensement),
- une fécondité plus haute et des gains d'espérance de vie plus importants,
- un changement des hypothèses de projection sur les comportements migratoires.

Ces projections réalisées à horizon 2040, ont été précisées à échéance 2030 pour l'Indre-et-Loire et le SCoT de l'agglomération tourangelle.

Point méthodologique :
les projections de population ne sont pas assimilables à des prévisions. Il s'agit de simulations de l'évolution démographique, selon certaines hypothèses de fécondité, de natalité et de migration.



Le contexte national et régional à horizon 2040

"D'ici 2040, en supposant que les tendances démographiques récentes se maintiennent, la population de la France augmentera de 15 %¹. Ainsi, elle atteindrait 73 millions d'habitants au 1er janvier 2040.

"Les migrations interrégionales façonneront les dynamiques démographiques davantage que le solde naturel"¹.

A l'appui de ces hypothèses, la Région Centre verrait sa population augmenter de 8 500 habitants par an entre 2007 et 2040. Elle atteindrait à cette date 2 800 000 personnes contre 2 531 600 en 2008. Ainsi, elle deviendrait la région la plus dynamique du grand bassin parisien.

Les projections pour l'Indre-et-Loire et le SCoT à horizon 2030

Point méthodologique : les éléments présentés ci-après sont basés sur les projections de population Omphale réalisées par l'INSEE en décembre 2010 et correspondent au scénario central, qui prolonge les tendances observées sur la période précédente.

Population : + 38 370 habitants sur le SCoT

Sur la période 2007-2040, l'Indre-et-Loire connaîtrait une forte croissance grâce à l'effet combiné de ses excédents naturels et migratoires.

La population départementale était de 583 091 habitants en 2007. A l'horizon 2040, elle serait de 687 600 habitants, soit environ 104 500 habitants supplémentaires.

En 2030 (horizon du SCoT) la population départementale serait dès lors de 661 770 personnes.

Selon ces hypothèses, **en 2030, la population du SCoT atteindrait 392 129 habitants** soit 38 370 habitants de plus qu'en 2007, ce qui correspond à une croissance démographique de + 11 %.

Structure par âge : vieillissement de la population

Si la population des enfants et des jeunes augmenterait (+ 7 040 personnes de moins de 30 ans), celle des personnes de plus de 60 ans progresserait davantage (+ 41 117 personnes). Ainsi, les plus de 60 ans représenteraient 29 % de la population du SCoT, contre 21 % aujourd'hui.

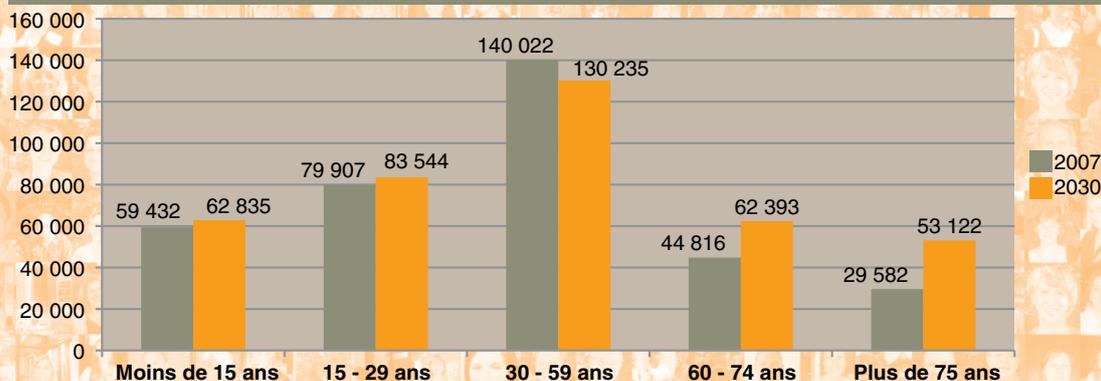
En revanche, les adultes âgés de 30 à 59 ans, verraient leur nombre diminuer (- 9 787 personnes).

Structure par âge de la population du SCoT

	Moins de 15 ans	15-29 ans	30-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	TOTAL
2007	59 432	79 907	140 022	44 816	29 582	353 759
2030	62 835	83 544	130 235	62 393	53 122	392 129

Source : INSEE Première n°1106, octobre 2006.

Évolution de la population du SCOT par tranche d'âges



Source : INSEE, Omphale 2010, scénario central.

¹ Insee Première n°1326, décembre 2010.

L'estimation des besoins en logements

+ 44 000 logements sur la période 2007-2030

Pour apprécier les besoins en logements, il est nécessaire d'évaluer le nombre de ménages qu'accueillerait l'agglomération à horizon 2030. Pour cela, il faut estimer le nombre de personnes que compterait chaque ménage. Cette donnée est très sensible et en même temps très difficile à appréhender.

Au sein du SCoT, le nombre de personnes par ménage était de 2,12 en 2007. C'est bien inférieur à la moyenne nationale (2,30).

Le tableau ci-dessous reprend, au niveau national, les évolutions passées de la taille des ménages et en présente les estimations pour les années à venir.

	1990	1999	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Scénario bas	2,57	2,40	2,31	2,25	2,20	2,16	2,12	2,08
Scénario haut				2,24	2,19	2,14	2,09	2,04

Source : INSEE Première n°1106, octobre 2006.

Ces estimations au niveau national envisagent une **baisse de 10 % du nombre de personnes par ménage d'ici 2030** (scénario central : 2,06 personnes par ménage, moyenne entre 2,08 et 2,04). Avec un rythme de décroissance semblable, le nombre de personnes par ménage dans le **SCoT en 2030 serait de 1,9**.

Pour accueillir une population de 392 000 habitants, il faudrait donc **un parc de résidences principales de 206 000 logements, soit 44 000 de plus qu'en 2007**. Environ 43 % ne serviraient qu'à satisfaire les besoins liés au desserrement de la population. Autrement dit, à peine plus de 55 % des logements neufs seraient générateurs de nouveaux habitants.

Pour produire 44 000 logements en 24 ans, il faudrait assurer un **rythme de construction de l'ordre de 1 835 logements par an**, soit environ 240 logements de moins que sur la période récente (gain annuel de 2 077 résidences principales sur la période 1999-2007 selon le recensement INSEE).

Quelle place pour le SCoT dans la croissance départementale ?

Selon l'INSEE, **49 % des habitants supplémentaires de l'Indre-et-Loire résideraient sur le territoire du SCoT**. Cette projection fait diminuer le poids démographique du SCoT dans le département : passage de 61 % en 2007 à 59 % en 2030.

	SCoT		Reste de l'Indre-et-Loire		Total Indre-et-Loire	
	Nombre d'habitants	Part dans le département	Nombre d'habitants	Part dans le département	Nombre d'habitants	Part dans le département
Population 2007	353 759	61 %	229 332	39 %	583 091	100 %
Population 2030	392 129	59 %	269 641	41 %	661 770	100 %
Variation 2007-2030	+ 38 370	49 %	+ 40 309	51 %	+ 78 679	100 %

Source : INSEE.

Quelles conséquences pour les politiques de l'habitat ?

Les politiques locales de l'habitat sont exprimées dans le SCoT de l'agglomération tourangelle ainsi que dans les Programmes Locaux de l'Habitat approuvés ou en cours d'approbation sur trois des quatre intercommunalités comprises dans ce périmètre.

Le tableau ci-dessous rappelle les objectifs de production annuelle des PLH n°1 (période 2004-2009) et présente ceux des PLH n°2 (période 2011-2016).

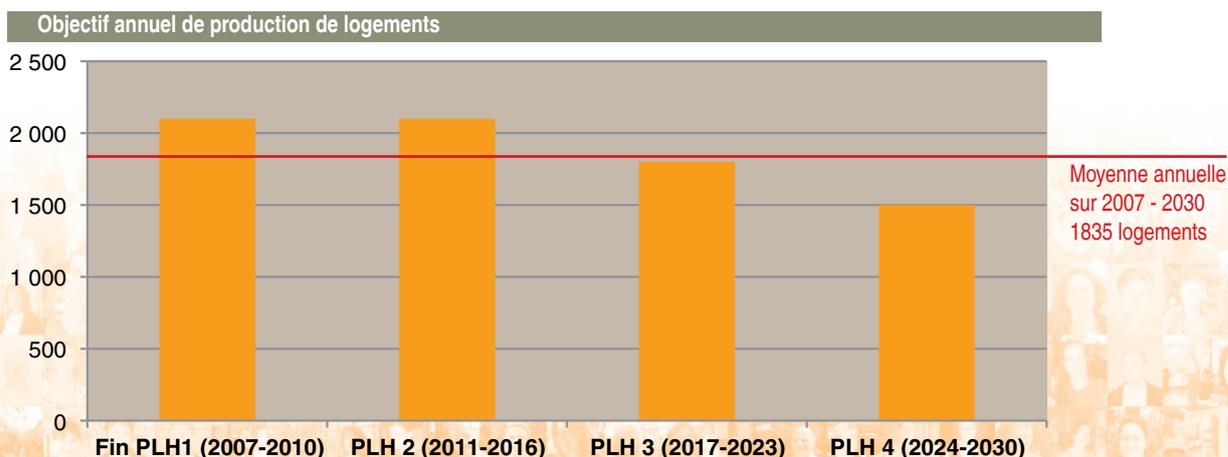
EPCI du SCoT	Objectif annuel	
	2004-2009	2011-2016
Tour(s)plus	1 425	1 572
CCET	220	190
CCVI	308	240
CC Vouvrillon	160 ²	100 ³
SCoT	2 113	2 102

Source : PLH des EPCI du SCoT

Déclinaison possible des objectifs PLH sur la durée du SCoT

La projection Omphale 2010 déclinée à l'échelle du SCoT de l'agglomération tourangelle prévoit une population supplémentaire d'environ 38 400 habitants sur la période 2007-2030 soit un besoin de production de 44 000 logements.

Le tableau suivant présente la façon dont pourrait se répartir ce volume, sur les différentes périodes de programmation des PLH.



Point méthodologique :

les chiffres avancés pour les PLH n°3 et n°4 sont des hypothèses théoriques, établies sur la base d'une baisse progressive de la production de logements avec une attribution de la production annuelle moyenne à l'échelle du SCoT (1 800 logements par an) pour la période des PLH n°3.

2 Objectif affiché dans les études de préfiguration du PLH, qui n'a jamais été adopté.

3 Hypothèse du SCoT, en l'absence d'études habitat sur cette période pour ce territoire.